La GAZETTE de Saint-Germain-Laval

N°152 / MAI 2021

Mise en place d'ateliers pour nos SENIORS, 55 ans & +

Page 19

Le Budget 2021, entre prudence et ambition

Page 20

La SAINT-GERM'NATURE, une course trail & marche nordique - 4 JUILLET 2021

Page 29



La prairie à Saint-Germain-Laval, lieu de promenade en bord de Seine DOSSIER P. 30 HOMMAGES A JEAN TYCHENSKY



SAINT GERMAIN LAVAL



LA COUR DES HALLES

Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne à Saint-Germain-Laval

> Vous accueille 7j / 7 de 8h à 13h et de 14h30 à 20h

& réalise vos travaux de couture

Tél: 06 83 14 31 08 01 64 70 23 72 / 01 60 74 42 06



CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET IMMOBILIER



SEINE ET MARNE CONSTRUCTIONS

Entreprise générale de batiment

- Rénovation
- Extension
- Maison individuelle
- Isolation
- Couverture





Construit et rénove pour vous

Tél.: 01 64 70 01 11

SIRET 440 078 046 00024



Ouvert du lundi au samedi

Spécialiste BMW

Jean-Marc COMAILLE

26 rue de la Voie Creuse 77130 Saint-Germain-Laval comailleauto77@gmail.com

De 9H à 12H et de 14H à 18H 06 15 18 76 15

ENTRETIEN - REPARATION TOUTES MARQUES - DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE - POSE DE PARE-BRISE



DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) 77130 Saint-Germain-Laval Mob. 06 31 67 08 03 Tél. 01 60 74 22 15 alexandre.martin35@orange.fr





Au Saint-Germain

5 rue de Provins - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL **Tél.: 01 77 03 91 64**

Spécialités portugaises et brésiliennes

Instagram

@AuSaintGermain



Facebook

Au Saint Germain









epuis le 23 mai 2020, notre action est profondément marquée par notre gestion de crise. Nous avons tous fait preuve d'une très grande et constante adaptabilité pour continuer à vous servir, à assurer les missions de service public et à anticiper de nouveaux enjeux tout en essayant d'y répondre avec humilité.

Nous retiendrons que de nouveaux comportements et de nouvelles manières de travailler se sont développés, quelques-unes de ces expériences méritent d'être conservées.

Comme à chacun, l'année 2020 restera à jamais ancrée dans notre mémoire collective comme celle d'une crise planétaire inédite qui a révélé la fragilité de notre monde et qui a mis à l'épreuve les fondements de notre vivre ensemble dans chacun de nos territoires.

Les conséquences sanitaires, psychologiques, économiques et sociales sont déjà très lourdes et d'autant plus difficiles à évaluer dans la durée que nous manquons encore de visibilité et de perspectives quant à son issue. Pour autant, l'incertitude pèse toujours car le virus est toujours là...

Le vaccin constitue un gage d'espérance et la lumière qui nous redonne de l'espoir.

Aujourd'hui l'espoir renaît de retrouver une vie « normale » grâce à une vaccination massive. Pour autant, cela ne doit pas nous empêcher de continuer à appliquer et respecter les gestes barrières qui sont devenus partie intégrante de notre vie quotidienne.

Ma conviction profonde est que « c'est ensemble et seulement ensemble que nous dépasserons cette crise ».

Prendre soin de vous, c'est aussi investir dans notre politique jeunesse, avec le projet de création d'une aire de jeux (structures récréatives combinant des jeux physique et social) développant des aptitudes essentielles fondamentales pour l'apprentissage des enfants en situation de handicap ou non. Ce nouvel espace sera mis en valeur par l'implantation de végétaux, équipé d'un éclairage économiquement responsable et de mobiliers urbains de parcs et jardins, en matériaux nécessitant peu d'entretien.

Nous avons à cœur également de favoriser et d'améliorer sans cesse notre qualité de vie et de préserver notre vivre ensemble, en accompagnant toutes les associations dans leurs projets, comme dans les évènements :

- « La Saint-Germ'Nature » course Trail Découverte et Marche Nordique de 13 km - qui se déroulera le Dimanche 04 juillet 2021 à Saint-Germain-Laval organisée par l'association « Vivre à Saint-Germain-Laval » ;
- « la retraite aux flambeaux et la guinguette » du 13 juillet organisées par le Comité des Fêtes.

Comme vous le savez, notre équipe est au travail, jour après jour, afin de poursuivre l'administration et la gestion de notre ville. Nous mettons tout en œuvre pour que la pharmacie puisse rouvrir.

Dernier coup dur, l'Education Nationale nous a notifié récemment la fermeture révisable d'une classe à l'école élémentaire de Courbeton. Cette fermeture sera levée en fonction des effectifs inscrits et présents, le jour de la rentrée des classes. A ce jour, 199 inscriptions sont comptabilisées pour la rentrée du mois de septembre 2021.

Rien ne pourra entamer notre détermination d'agir ensemble pour construire demain.

Prenez soin de vous!

Olivier MARTIN

Maire de Saint-Germain-Laval

4 RETOUR EN IMAGES

17

VIE MUNICIPALE

> Le Budget 2021, entre prudence et ambition

21

TRAVAUX

- > Travaux dans les écoles
- > Restauration de l'église

25

INTERCO

> La CCPM s'attaque aux frelons asiatiques

28

MON VILLAGE

- > La SAINT-GERM'NATURE
- > Hommages à Jean TYCHENSKY

35

ENFANCE | JEUNESSE

- > Centre de Loisirs
- > Structure Ados | Un bilan positif

39

CULTURE | SPORT | ASSC

> La Vie Associative fortement impactée par la COVID-19

41

AGENDA

42

TRIBUNE LIBRE

43

ETAT CIVIL

Magazine municipal: La GAZETTE de Saint-Germain-Laval Mairie, 1 rue de Verdun, 77130 Saint-Germain-Laval 01 64 32 10 62 | communication@saint-germain-laval.fr Directeur de publication: Olivier MARTIN Rédaction: Caroline IMIRA Conception et réalisation: Mairie de Saint-Germain-Laval

Conception et réalisation : Mairie de Saint-Germain-Lav Distribution : Mairie de Saint-Germain-Laval Crédit photos : Photos Mairie - © 2021

Dépôt légal à parution N° ISSN 0991-2843 Nombre d'exemplaires : 1200 - Tous droits réservés Impression : Imprimerie du Confluent | 01 64 32 54 25 | Imprimé sur papier recyclé | Coût unitaire : 2,41 €

RETOUR EN IMAGES,

depuis l'été 2020...

JUIN 2020

Cette année, les élèves de CM2 ont été récompensés pour leur passage en 6^{ème} par un « Chèque lecture » d'une valeur de 15€ valable à la librairie l'Encrier de Montereau-Fault-Yonne, « L'histoire de Saint-Germain-Laval » et « Les Fables de la Fontaine ».

JUILLET 2020

C'est dans le Bassin d'Arcachon à Taussatles-Bains, lieu de la colonie de vacances, que les enfants de la commune ont séjourné 14 jours (du 11 au 24 juillet) où ils ont pu profité de pleins d'activités telles que la voile, l'accrobranche, une ballade sur la dune du Pilat, ...

Les élus, C. FAGIS, A. GRYMONPREZ, N. DUHAMEL, A. CAKIR, M. NOËL, ont assuré les convoyages des enfants, depuis Saint-Germain-Laval, jusqu'à la Gare Montparnasse avec les minibus de la commune.

JUILLET 2020

Visite de Jean-Louis THIERIOT (député dans la troisième circonscription de Seineet-Marne depuis le 15 juillet 2018) sur notre belle commune.

Echanges du député et du maire autour d'un déjeuner au restaurant « Au Saint-Germain » où Alice et Joâo RIBEIRO vous préparent de superbes spécialités portugaises et brésiliennes.

Présentation des élus à notre député et remise du livre sur « L'histoire de Saint-Germain-Laval ».



















JUIN 2020

Nettoyage des extérieurs de l'ensemble sportif et culturel de Pontville, par les équipes des Services Techniques, afin d'accueillir les enfants dans de très bonnes conditions.

JUILLET 2020

Reprise de tous les marquages au sol par les équipes des Services Techniques de la CCPM.

Sécurisation de la Rue Jean Jaurès avec la création d'un giratoire.

JUILLET 2020

Spectacle de l'ASLH « NATHALIE » pour fêter la fin des vacances du mois de Juillet, à la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée.

RETOUR EN IMAGES,

depuis l'été 2020...



JUILLET 2020

Cérémonie de commémoration du 76^{ème} anniversaire des martyres des oblats, fusillés dans la clairière du parc du Château de la Brosse-Montceaux.

Une gerbe de fleurs a été déposée au nom de la commune, le 24 juillet, par Olivier Martin et son Adjointe en charge de la Communication et des Cérémonies, Caroline Imira, en souvenir des frères Jean Cuny, Lucien Perrier, Joachim Bio et des pères Albert Piat et Christian Gilbert, morts pour la France le 24 juillet 1944.

AOÛT 2020

Le 9 août, une centaine de cigognes ont survolé notre commune et se sont posées sur les toits de certaines maisons du lotissement de Courbeton en début de soirée. Elles y ont passé la nuit pour reprendre des forces et sont reparties le lendemain matin.

JUILLET 2020

Sécurisation des abords de Nanon, de la Prairie de Saint Pierre, avec le généreux partenariat de 3 entreprises locales implantées à Saint-Germain-Laval.

12 AOÛT 2020

Spectacle de l'ASLH « NATHALIE » pour fêter la fin des vacances du mois de Août, à la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée.

















13

SEPTEMBRE 2020

14

Rentrée des classes inédite pour les enfants, les enseignants et les parents, avec un protocole sanitaire très strict.

Il est à noter, que dans ce contexte de crise sanitaire, nos jeunes enfants de la « Grande Section » de maternelle n'ont pas eu la possibilité au cours du mois de juin, de visiter leur nouvelle école, comme à l'accoutumée.

Les enseignants, les élus et les équipes des Services Techniques ont tout mis en œuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions et dans le strict respect des protocoles en vigueur.

15

SEPTEMBRE 2020

Installation par les Services Techniques de la CCPM, des panneaux de signalisation routière d'entrée (EB10) et de sortie (EB20 d'agglomération. La commune continuera le déploiement sur le 3^{ème} trimestre 2021 et prendra les arrêtés de Police pour permettre aux forces de l'ordre d'effectuer les contrôles de vitesse sur la commune.

16

SEPTEMBRE 2020

Nettoyage à haute pression du château d'eau des Hauts de Gardeloup.

Reprise du nettoyage au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

RETOUR EN IMAGES,

depuis l'été 2020...

19

SEPTEMBRE 2020

Le samedi 5 septembre après-midi, le Forum des Associations a rassemblé toutes les associations de la commune dans une ambiance chaleureuse et agréable au stade de Pontville.

Plus de 250 visiteurs sont venus à la rencontre des associations et ont pu profiter des démonstrations organisées.

Un engagement associatif formidable, du sport à l'engagement social.

20

SEPTEMBRE 2020

Inauguration le 11 septembre, de la nouvelle exposition de l'association CRISTAL - « Les Dinosaures, le retour », en présence de James CHERON (Maire de Montereau), Olivier MARTIN et de Gilles GORACY, le président du musée Gaïa de Montereau.

Le maire de Saint-Germain-Laval est venu, accompagné des élus de la commune, témoigner leurs encouragements et soutiens à Gilles GORACY et ses bénévoles pour cette superbe exposition éphémère.

Un musée qui retrace l'évolution de la vie sur Terre des petites cellules à l'homo sapiens, dont le squelette de Tyrex de douze mètres de long.

L'ouverture du musée est prévue le samedi 5 juin jusqu'au 17 juillet inclus, puis du 12 septembre 2021 jusqu'au 3 juillet 2022.



















22

SEPTEMBRE 2020

23

Le 16 septembre, Madame Véronique SABARD (Directrice Générale des Services) et Monsieur David MARCHERAT (Responsable des Services Techniques) ont été mis à l'honneur dans le cadre de la remise de leurs médailles d'or et vermeil ainsi que leurs diplômes.

Pablo AGUILAR a été également mis à l'honneur par les élus et ses collègues, dans le cadre de son détachement au Service du Département, demandé 4 ans auparavant.

A cette occasion, la Présidente du Comité des Œuvres Sociales a convié l'ensemble des élus du Conseil Municipal à partager un moment convivial, autour d'une paëlla préparée par Monsieur Pablo AGUILAR, avec l'ensemble des agents.

RETOUR EN IMAGES,

depuis l'automne 2020...



24

SEPTEMBRE 2020

La commune a été victime d'un vol avec effraction dans le bâtiment des Services Techniques : le camion benne à ampliroll, du matériel, et les dégradations des menuiseries, etc.

Montant total du préjudice 33.000 €, dont 23.000 € remboursés par l'assurance.

25

SEPTEMBRE 2020

26

Le samedi 26 septembre, près de 150 personnes ont participé avec les élus à l'opération « Nettoyons la Nature » organisée par la municipalité, et plus particulièrement par Emelyne TACHEAU, Conseillère municipale déléguée en charge de l'Environnement, de la régie et des chantiers citoyens, auprès du 4ème adjoint.

Petits et grands ont arpenté nos différents quartiers et hameaux à l'affût des déchets abandonnés et ont ramassé une quantité considérable de déchets dont nos services techniques s'occupent au quotidien, au cours de leurs différentes actions sur le terrain.

A l'issue du ramassage, nous avons procédé ensemble au tri, et chaque participant a reçu un goûter et un petit carnet recyclé en cadeau.

Habitants, enfants, parents, enseignantes... Un grand MERCI à tous les participants, et BRAVO!

Ensemble, pour une commune propre et agréable.

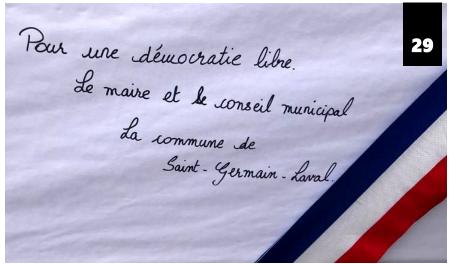
















OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



28

OCTOBRE 2020

29

Le 21 octobre, le maire, accompagné des élus de la commune, ont rendu hommage à Samuel Paty, lors d'un rassemblement organisé par la Ville de Montereau, dans la cour de l'Hôtel de Ville, pour dédier une pensée chaleureuse à cet enseignant sauvagement tué et montrer notre soutien collectif à l'ensemble des enseignants de France.

Un mot de soutien a été écrit sur le panneau mis à disposition dans la cour de la mairie, pour être remis au collège André Malraux, où Samuel Paty avait enseigné.

30

NOVEMBRE 2020

31

Mise en place de la communication communale dans les « sucettes ».

32

NOVEMBRE 2020

Disponible depuis le 16 novembre, l'application Panneau Pocket est disponible et vous permet d'être informés en temps réel, sur vos smartphones, de tout ce qui se passe dans votre commune, sans pour autant collecter de données personnelles.

RETOUR EN IMAGES,

depuis l'automne 2020...



33

NOVEMBRE 2020

34

35

Journée nationale du 11 novembre relative à la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France.

Compte-tenu de la situation liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie a été organisée en format très restreint, dans le strict respect des mesures.

Jean-Jacques LOURDEL a reçu l'insigne officiel de « porte-drapeau » de la commune, remis par Olivier MARTIN au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Messieurs LOURDEL & HEUILLON ont accompagné le maire et les adjoints lors de cette cérémonie.

Une gerbe de fleurs a été déposée par Olivier MARTIN et Caroline IMIRA.















37

NOVEMBRE 2020

COVID-19

Distribution de masques de la Région lle-de-France, le mardi 24 novembre, par Madame Anne GRYMONPREZ (1ère Adjointe au Maire) et Monsieur Christophe FAGIS (2ème Adjoint au Maire en charge de l'Enseignement et de l'Enfance), au profit des élèves de l'école élémentaire de Courbeton.

38

NOVEMBRE 2020

COVID-19

Journée de dépistage du coronavirus, le jeudi 26 novembre, grâce au dispositif MobilTest financé par la Région Ile-de-France, pour les zones rurales.

Cette opération a été mise en place avec le concours de James CHERON (Conseiller Régional).

39

NOVEMBRE 2020

Mise en place des structures en bois préparées par Monsieur Lawrence DE GEYTER aidé de l'équipe des Services Techniques. Ces structures permettent d'accueillir les sapins commandés par la municipalité, pour l'ensemble des hameaux de la commune.

Le déploiement a été réalisé gracieusement par une entreprise locale, EESM.

Encore un grand MERCI pour ces belles initiatives.

RETOUR EN IMAGES,

depuis l'automne & l'hiver 2020...



40

DECEMBRE 2020

Fuites d'eau importantes sur le secteur du Bourg et de St-Pierre.

Les élus se sont mobilisés pour prévenir l'ensemble des administrés concernés par cette coupure en début de soirée avant l'intervention des équipes de VEOLIA dans la nuit.

Les canalisations ont souvent entre 60 et 80 ans, elles arrivent à un degré de vieillissement très important.

41

DECEMBRE 2020

Mise en lumière de la mairie et ses abords.

42

DECEMBRE 2020

Signature de la convention de concession pour le service public de l'électricité d'une durée de 30 ans avec Enedis, fixant les conditions d'exploitation du service et notamment des ouvrages électriques.

Manuel JIMENEZ (Directeur territorial de Seine-et-Marne), Olivier MARTIN et David POTTIER.



DECEMBRE 2020

Décorations de Noël réalisées par les membres du Comité des Fêtes et ses bénévoles.

Les Conseillers Municipaux et quelques membres du CCAS se sont mobilisés et ont participé au côté du Comité des Fêtes pour décorer toute la commune.

















DECEMBRE 2020

Samedi 12 décembre, 350 colis ont été distribués à domicile, aux séniors de 70 ans et plus, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, par les conseillers municipaux, les membres du CCAS et des bénévoles.

DECEMBRE 2020

Remise des colis de Noël à l'ensemble des agents communaux, le jeudi 24 décembre.

. **T** MARS 2021

19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Une gerbe de fleurs a été déposée par Olivier MARTIN.

RETOUR EN IMAGES,

depuis le printemps 2021...

MARS - AVRIL 2021

Rares sont les communes du département à avoir été épargnées par le Covid-19 et nombre d'entre elles ont été contraintes de fermer leurs écoles avant les annonces gouvernementales du 31 mars (actant la fermeture des établissements scolaires à partir du 6 avril pour une durée de trois semaines).

Malgré la mise en place de l'ensemble des consignes sanitaires en vigueur depuis 1 an, nous avons dû nous résoudre à fermer l'école maternelle le 23 mars et l'école élémentaire, le 1er avril.

Si aucun enfant n'a été testé positif, la décision du maire faisait suite à des cas de Covid qui se sont déclarés au sein du personnel des écoles et des services périscolaires.

« Fermer les écoles était un véritable crève-cœur, mais nous nous devions de prendre les devants pour protéger notre population, car nous ne nous sentions pas soutenus par l'Etat » confiait le maire.

Source LA RÉPUBLIQ

MAI 2021

Commémoration du 76^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants par Caroline IMIRA.

Compte-tenu de la situation liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie a été organisée en format très restreint, dans le strict respect des mesures.

Messieurs LOURDEL & HEUILLON ont accompagné le maire et les adjoints lors de cette cérémonie.

Une gerbe de fleurs a été déposée par Olivier MARTIN et Caroline IMIRA.







Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

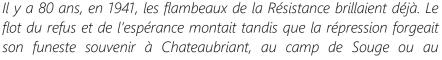
8 mai 1945.

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.



Mont-Valérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « un monde sans espoir est irrespirable ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.



POINT SUR LA SANTE A SAINT-GERMAIN-LAVAL

DR ROSCA

Le Docteur Daniela ROSCA, notre Médecin généraliste, n'a pas émis le souhait de quitter la commune comme pouvait le laisser croire cette fausse rumeur qui a circulée sur la commune. Le Dr ROSCA a confirmé qu'elle continuerait d'exercer encore plusieurs années sur notre commune, à son cabinet.

Nous la remercions chaleureusement pour son plein engagement quotidien pour ses patients et pour notre commune.

Olivier MARTIN Maire de Saint-Germain-Laval

PHARMACIE

L'année 2020 restera à jamais ancrée dans notre mémoire collective comme celle de la crise de la COVID -19.

Une crise planétaire inédite qui a révélé toute la fragilité de notre monde et qui a mis à l'épreuve les fondements de notre Bien Vivre Ensemble (fondement principal de l'équipe de la majorité municipale) dans chacun de nos territoires.

Une crise qu'il nous faut tous gérer avec un esprit de responsabilité, vis-à-vis de soi-même, mais surtout vis-à-vis des autres.

Les conséquences sanitaires et psychologiques, mais aussi économiques et sociales, sont déjà très lourdes et seront d'autant plus difficiles à évaluer dans la durée car nous manquons encore de visibilité et de perspective quant à son issue.

Pour autant, nous vivons déjà depuis plus de sept mois sans pharmacie dans notre village « Rurbain » (village dit rural et urbain) de 2833 âmes.

En effet, depuis 1985, nous avions la chance d'avoir sur la commune de Saint-Germain-Laval, une pharmacie. Aujourd'hui, cette pharmacie est fermée. Nous savons tous qu'une pharmacie est viable dans un bassin de population de + de 2 500 habitants. Nous mettons tout en œuvre pour que la pharmacie puisse rouvrir !!! Merci à celles et ceux qui œuvrent sur ce dossier.

Olivier MARTIN Maire de Saint-Germain-Laval

POUR ÊTRE INFORMÉ, PREVENU ET ALERTÉ

Avec l'application PanneauPocket, c'est l'information qui vient à vous !

Si vous souhaitez télécharger gratuitement l'application et que vous rencontrez des difficultés, nos agents se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :

Par téléphone

01 64 32 10 62

Aux horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

> Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

> Jeudi : fermé au public toute la journée

Application gratuite, sans abonnements mensuels pour vous, sans collecte de données!

Rejoignez-nous vite sur PanneauPocket!

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS:









*Le message effiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'inform



MISE EN PLACE D'ATELIERS POUR NOS SENIORS, 55 ANS & +



ATELIERS DU PRIF (Prévention Retraite IdF)

En fonction des règlementations gouvernementales dues à la crise sanitaire, plusieurs ateliers vont être mis en place au sein de la commune :

BIEN SUR INTERNET avec DELTA 7

10 séances par groupe de 8 personnes, d'une durée de 2h30 chacune - en présentiel, réservées aux personnes sur liste d'attente déjà inscrites.

<u>EQUILIBRE EN MOUVEMENT avec UFOLEP</u> (activités physiques adaptées)

Programme de prévention de chutes ayant pour objectifs de stimuler la fonction d'équilibration, de prévenir la perte d'équilibre, de diminuer l'impact

psychologique d'une chute en apprenant à se relever et créer un lien social - 12 séances d'1h à 1h30 pour 12 à 15 personnes encadrées par un coach sportif et professionnel.

BIEN DANS SON ASSIETTE avec BELENOS -ENJEUX-NUTRITION

Un programme abordant les thèmes suivants :

- Bien être à table pour vivre mieux,
- Faire ses courses sans se ruiner,
- Rester en forme,
- Aiguiser ses papilles.

5 séances de 2 heures pour 12 à 15 personnes encadrées par une diététicienne-nutritionniste.

Pour les personnes concernées et intéressées, les documents d'inscription seront à retirer en mairie ou téléchargeables en ligne sur notre site www.saint-germain-laval.fr



Anne GRYMONPREZ 1^{ère} Adjointe au Maire

FORMATION DELTA 7

U ne formation numérique en distanciel a eu lieu du 16 novembre 2020 au 11 janvier 2021.

Au total, 7 participants de notre commune ont pu bénéficier de cette formation proposée par l'association DELTA 7. La bonne ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous pour ce groupe.

Ont été abordés les thématiques suivantes : Mails (Création, envoi, transfert, gestion des contacts), recherches internet, démarches en ligne (France connect), WhatsApp.

La difficulté principale, qui n'est pas liée au groupe mais à l'accompagnement distanciel en général, est le matériel utilisé qui est différent pour tout le monde. C'est pour cela que les thèmes abordés ne sont pas aussi larges que ceux prévus

initialement dans la formation présentiel.

Pour conclure, la formatrice a réellement apprécié le groupe et les séances se sont très bien déroulées.

Ahmed MANSOUR

Conseiller Municipal Délégué en charge de la Santé, de l'Autonomie des Séniors, auprès de la 1^{ère} adjointe



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS): ACTIVATION DU PLAN INONDATION

A u cours du mois de janvier 2021, la commune a activé le plan « inondation » afin d'être préparée dans le cas d'une éventuelle crue de la Seine pour accueillir tous les habitants concernés.

Sont concernées toutes les habitations en bordure de la Seine, depuis les habitations situées à proximité du CFA jusqu'à celles situées jusqu'au stade de Pontville.

A cette occasion, du matériel et des vivres avaient été entreposés par les élus et les Services Techniques à la salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée, afin de permettre aux personnes d'être accueillies en cas d'urgence (60 habitations / 150 personnes).



Les finances ne sont pas juste un empilement de chiffres sur un budget et un compte de gestion ou un compte administratif, c'est surtout une volonté affirmée et nécessaire d'utiliser et d'optimiser les recettes et les dépenses de la commune en adéquation avec une politique économiquement responsable.

Depuis notre élection, nous avons continué les programmes d'investissements initiés par l'ancienne municipalité et nous avons dû faire face à la COVID-19.

Nous allons vous donner les informations qui concernent la gestion de notre première année :

- La crise de la COVID-19 a nécessité des dépenses d'achat de produits supplémentaires et de personnel de l'ordre de 20.000 € ;
- La réparation des véhicules, parfois anciens et en mauvais état de fonctionnement, est de 16.084 € ;
- Nous avons engagé des dépenses pour les écoles des Mûriers et de Courbeton pour 14.000 €.

La gestion de la dette fait apparaître une diminution des intérêts de 2019 à 2021, soit respectivement 42.035,69 € puis 38.605,39 € et 35.655,74 €, ce qui montre une gestion optimale de la dette.

Nous rappelons que, depuis 2011 et pour vingt ans, la réforme de la taxe professionnelle qui favorise l'Etat et les communes possédant de nombreuses entreprises nous impose une dépense de 104.000 € par an.

En outre, les subventions et participations annuelles sont en baisse importante.

Le compte administratif de 2020 fait apparaître les résultats suivants :



Dépenses d'investissement : 959.014,66 € Dépenses de fonctionnement : 2.044.411,36 €



Recettes d'investissement : 896.728.36 € Recettes de fonctionnement : 2.462.805,96 €

Les résultats de l'année sont :

Investissement : déficit de 62.286,30 € Fonctionnement : excédent de 418.394,60 €

La reprise des résultats cumulés donne les chiffres :

Investissement : déficit de 48.042,81 € Fonctionnement : excédent de 714.704,00 €

Nous constatons une analyse positive de notre travail au quotidien.

L'équipe en charge des finances,

Céline DEHAIBE, 3^{ème} Adjointe au Maire en charge des Finances et du Budget Sabrina ALOUI, Conseillère municipale déléguée en charge du Contrôle de Gestion Michel FONTAN, Conseiller municipal délégué en charge du Suivi des Impayés et de la Projection Budgétaire



TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES TECHNIQUES

'été n'est pas synonyme de vacances pour tout le monde. L'école maternelle des Mûriers a retrouvé une jeunesse : le nettoyage des enrobés, la taille des haies, le traçage des jeux dans les 2 cours de l'école, la mise en peinture des murs d'enceinte, le décapage, la peinture sur les portails et les divers travaux intérieurs.

Les travaux de l'école élémentaire de Courbeton ont aussi rythmé l'été par le lot de travaux réalisés.

L'entretien et la tonte effectués dans tous les quartiers du village, dont vous avez été informés par le site, Panneau Pocket et le Facebook de la commune, ont été réalisés selon le planning prédéfini par la municipalité.

La coordination pour l'abattage des arbres morts menaçants et le rognage des souches ont été effectués dans un souci de sécurité à la prairie par la société JOMAS et suivie par nos employés.



Le nettoyage des trottoirs, la taille des charmilles sur la RD 403 et devant la salle de l'Orée de la Bassée, l'entretien du cimetière, du stade, du centre de loisirs, des quartiers ont également fait partie de la programmation des travaux d'été 2020 et le seront également pour l'été 2021.

ELAGAGES DES ARBRES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Comme chaque année, un tiers des arbres de la commune ont été élagués en 2021, dans la période hivernale par DM PAYSAGE et TTET, ce qui permet l'élagage de chaque arbre tous les trois ans.

Quelques élagages et coupes supplémentaires seront effectués dans l'année en fonction des besoins : proximité de lignes à haute tension, faiblesse ou mort d'un arbre par exemple.

La tonte et l'entretien de nos espaces verts continuent d'être assurés par nos services techniques tout au long de l'année.

Quelques travaux d'entretien supplémentaires ont été effectués dans la prairie afin d'assurer toute la sécurité pour nos nombreux promeneurs.

En tenant compte de ces entretiens nécessaires, nous souhaitons toutefois que Saint-Germain-Laval reste une commune pourvue en végétaux et en biodiversité. C'est pourquoi des plantations seront également effectuées dans l'année, en plus du fleurissement habituel.

Cet automne, des arbustes à fleurs seront plantés au niveau du city stade de Nanon notamment, l'occasion d'un chantier participatif accessible aux Saint-Germanois volontaires (informations prochainement).

Un rucher sera mis en place cette année, en lien avec des apiculteurs de la commune. Il sera prochainement installé à proximité de la rue de Seine, dans un endroit arboré et suffisamment isolé pour assurer la tranquillité des abeilles et la sécurité des habitants. Il constituera l'occasion de rencontres pédagogiques avec les habitants et les élèves de la commune.

Emelyne TACHEAU,

Conseillère municipale déléguée en charge de l'Environnement, de la régie et des chantiers citoyens, auprès du 4^{ème} adjoint







TRAVAUX DE L'ECOLE ELELEMENTAIRE DE COURBETON

e remplacement de l'ancien préfabriqué a été réalisé durant la période estivale. Après avoir réalisé un balisage de sécurité dans la cour, le préau et autour de l'ancien bâtiment lors de la dernière semaine d'école, les travaux ont débuté mi-juin pour finir fin août. Le montant global des travaux s'élève à 356.364,90 € HT.

Les élèves ont pu faire leur rentrée dans le nouveau bâtiment modulaire avec tout le confort nécessaire et vont pouvoir étudier en toute quiétude dans ces 2 nouvelles classes. La cour a été complètement refaite en enrobé et deux nouveaux préaux ont été installés pour abriter les enfants. Un éclairage a également été prévu sous ces préaux pour des animations futures...

Jean-François BERMUDEZ, 4^{ème} Adjoint au Maire en charge des Travaux, de l'Urbanisme et du Développement Durable























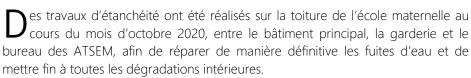
TRAVAUX ET REPARATION DANS LES ECOLES

A u cours du mois de janvier 2021, la société Alexandre MARTIN a été retenue pour installer 2 ballons d'eau chaude dans les sanitaires de l'école de Courbeton. Le bâtiment principal n'était pas équipé de ce type d'équipement depuis sa construction. Du fait de la COVID-19 et du nombre de fois où les enfants devaient se laver les mains chaque jour selon le protocole sanitaire, il était important de faire cet investissement pour nos enfants. A ce jour, tous les sanitaires sont équipés en eau chaude.





Réalisation d'un chantier citoyen au cours de l'été 2020 à l'école de Courbeton, rénovation de l'escalier et du portail réalisés par les élus et des bénévoles impliqués pour leur commune.





TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-GERMAIN ET SAINT-LAURENT



Remplacement des pierres de taille des façades affectées par des désordres structurels et par une vétusté généralisée



Remplacement de pièces de bois de la charpente, des liteaux et des tuiles plates de la couverture du chœur du fait de la pulvérulence de la terre cuite des tuiles favorisant l'implantation des mousses et des lichens



PHASE 2 des travaux de l'église

Prochaine étape, lancement du permis de construire pour la phase 2 de restauration :

- La restauration des façades (hors celle du clocher déjà réalisée),
- La restauration de la toiture de la sacristie.

Ces travaux sont estimés à 331.326,99 € HT.



Mise en place des grilles de protection contre les pigeons et autres espèces



Rénovation complète du toit du clocher en tuiles d'ardoise



Réfection de la croix et du coa



Remplacement du beffroi et nettoyage de la cloche (photo laissant apparaitre le mauvais état)



Fin de la rénovation de la toiture du chœur



Rénovation en ardoise des abat-sons et en plomb des rebords, pour l'ensemble des ouïes du clocher



Olivier MARTIN et Jean TYCHENSY ont assuré la rédaction de la synthèse et l'inscription du dossier de l'église sur le site de la Fondation du Patrimoine et de la Mission Stéphane Bern, pour le Loto du patrimoine



Essai de mise en lumière du clocher de l'église pour la mise en valeur de ce patrimoine par l'éclairage dans le respect complet de l'environnement

Le clocher après sa rénovation complète et l'échafaudage installé pour la rénovation de la nef





MISE EN AVANT DES PRODUITS LOCAUX

A Montereau, la ressourcerie met en avant les producteurs locaux.

Spécialisée dans la réutilisation et la revalorisation des objets, la ressourcerie Rémonde veut mettre en avant les petits producteurs des environs de Montereau.

Les ruches qui permettent de produire ce miel sont situées un peu partout autour de Montereau. Il y en a à Machault, mais aussi sur Forges.



LA CCPM S'ATTAQUE AUX NIDS DE FRELONS ASIATIQUES







Dans le cadre du développement de la production de miel sur le territoire du Pays de Montereau, et afin de protéger nos amies butineuses, la CCPM a contribué à l'installation d'apiculteurs sur son territoire ainsi qu'à l'ouverture d'une miellerie à Voulx.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes, avec l'association GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole), se chargera de la destruction des nids de frelons asiatiques, qu'ils soient situés chez des particuliers ou dans les espaces publics.

Le coût de cette intervention sera intégralement pris en charge par la CCPM.

En cas de besoin, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00, un seul numéro :

01 60 73 43 87

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA DÉCHETTERIE DE MONTEREAU

Déchetterie de Montereau

1 rue des prés Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél.: 01 60 57 00 52

Fermetures les : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

HIVER | DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS

Lundi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h
Mercredi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Jeudi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Vendredi	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Dimanche	9h à 12h

ETE | À COMPTER DU 19 MAI 2021

ETE A COMPTER DU 19 MAI 2021		
Lundi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h00	
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h00	
Mercredi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h00	
Jeudi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h00	
Vendredi	13h30 à 19h00	
Samedi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h00	
Dimanche	8h30 à 13h30	

VOS REPRESENTANTS DANS LES INSTANCES LOCALES

CCPM | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

57 nouveaux conseillers communautaires des 21 communes* du Pays de Montereau ont été installés lors de la réunion du 9 juillet 2020.

Monsieur Jean-Marie ALBOUY a été élu Président et à cette occasion, Jean-François BERMUDEZ a été élu 12^{ème} Vice-Président en charge de la Mutualisation et des aires d'accueil des gens du voyage.

Toutes nos félicitations.

* Barbey, Blennes, Cannes Écluse, Chevry-en-Sereine, Courcelles-en-Bassée, Diant, Esmans, Forges,La Brosse-Montceaux, La Grande-Paroisse, Laval-en-Brie, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Saint-Germain-Laval, Salins, Thoury-Ferrottes, Varennes-sur-Seine et Voulx



AMPM | AMICALE DES MAIRES DU PAYS DE MONTEREAU



Yves ROY, Maire de Thoury-Ferrottes, a été élu Président de l'amicale des maires du Pays de Montereau le 27 juillet 2020.

Olivier MARTIN a été élu Secrétaire Adjoint de cette organisation bénévole fondée il y a plus de 40 ans et siègera aux côtés de :

Yves ROY (Président) maire de Thoury-Ferrottes, Pascal DALICIEUX (1^{er} Vice-Président) maire de Blennes, Denis MIGUET (2^{ème} Vice-Président) maire de Cannes-Ecluse, Isoline GARREAU-MILLOT (Secrétaire) maire de Diant, Romain SENOBLE (Trésorier) maire de Forges, Nicolas BOLZE (Trésorier adjoint) maire de Voulx.

SMAE DU RU DE L'ETANG | SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN

Romain SENOBLE, Maire de Forges, a été élu Président du SMAE du Ru de l'étang le 23 septembre 2020.

Ont été également élus Olivier MARTIN en tant que 1^{er} Vice-Président et Madame Céline DEHAIBE en tant que Secrétaire.

Toutes nos félicitations.



CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Centre de vaccination à Montereau

Depuis plusieurs semaines, nos agents transmettaient de manière régulière au Centre de vaccination de Montereau-Fault-Yonne (Salle Ructic - Place du Calvaire) la liste des personnes souhaitant se faire vacciner, pour les aider à obtenir des rendez-vous de première et seconde injection.

Le Centre de Vaccination reçoit actuellement environ 1.400 doses par semaine permettant ainsi de proposer plusieurs créneaux de rendez-vous en ligne sur **www.santé.fr**.

Depuis le 12 mai 2021, toutes les personnes majeures peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner si des doses de vaccin sont disponibles la veille pour le lendemain.

Depuis le lundi 31 mai, tous les Français majeurs peuvent se faire vacciner contre le Covid-19.

INSCRIVEZ-VOUS!





L'USINE DE TRANSFORMATION LAITIÈRE A SAINT-GERMAIN-LAVAL



Annoncée en 2017, le projet porté par le Pays de Montereau, va prendre vie prochainement sur la Z.A. de Merlange : la « laiterie », comme on la surnomme, avec une production laitière de deux millions de litres de lait par an. Des produits laitiers frais seront préparés : crèmes, yaourts et fromages.

Les produits laitiers de la Ferme de Sigy ont été récompensés deux années de suite au concours général agricole de Paris, avec une médaille de bronze en 2016 et une médaille d'argent en 2017.

ATTENTION AU DEMARCHAGE

A vant de vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique, prenez le temps de vous renseignez-vous auprès de la

Conseillère info énergie de la CCPM

(Communauté de Communes du Pays de Montereau)

Par téléphone au **01 60 73 43 86**

ou par e-mail à l'adresse energie@paysdemontereau.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



8 RÉFLEXES À ADOPTER



Vous voulez faire des économies d'énergie?

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller



Les services publics ne démarchent jamais!

Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.



Démarché? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.



Ne vous précipitez pas: Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.









Méfiez-vous des offres trop alléchantes!

Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.



Si vous avez contracté un crédit,

ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.



Un litige? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.



Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses? Contactez la DGCCRF.







CE QUI CHANGE LE 9 JUIN 2021

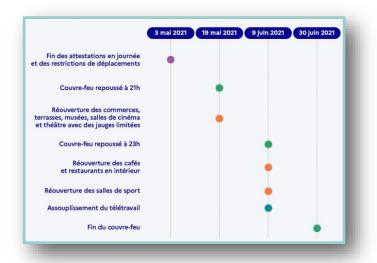
- couvre-feu décalé à 23h;
- télétravail assoupli ;
- commerces, marchés couverts : 4 m² par client ;
- terrasses extérieures : 100% de la capacité, tables de 6 maximum ;
- réouverture des cafés restaurants en intérieur : jauge de 50%, tables de 6 maximum ;
- musées : 4 m² par visiteur ;
- cinémas, salles des fêtes, chapiteaux : 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes par salle. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.
- lieux de culte, mariages ou pacs (cérémonies) : 1 emplacement sur 2 ;
- cérémonies funéraires : 75 personnes ;
- enseignement supérieur : 50% de l'effectif jusqu'à la rentrée de septembre ;
- spectateurs dans établissements sportifs extérieurs (stades) ou couverts (piscines): 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes;
- pratiquants dans établissements sportifs extérieurs (stades) ou couverts (piscines): publics non prioritaires jusqu'à 50% de l'effectif;
- réouverture des salons et foires : 50% de l'effectif, jusqu'à 5000 personnes.
 - Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes ;
- festivals de plein air assis : jauge de 65% jusqu'à 5 000 personnes. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes ;
- rassemblements de plus de 10 personnes interdits dans l'espace public, sauf visites guidées ;
- thermalisme : 100% de l'effectif ;
- casinos: 50% de l'effectif. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes;
- bibliothèques : 1 siège sur deux ;
- parcs zoologiques en plein air : 65% de l'effectif ;
- danse : reprise pour les majeurs, sans contacts, 35% de l'effectif :
- activités sportives de plein air : 25 personnes, reprise des sports avec contact ;
- compétitions sportives de plein air : pour les pratiquants amateurs 500 personnes.

CE QUI CHANGE LE 30 JUIN 2021

- maintien des mesures barrière et distanciation physique ;
- levée du couvre-feu;
- pass sanitaire pour les événements extérieurs et intérieurs de plus de 1 000 personnes;
- levée des limites de jauge (selon situation locale) dans les établissements recevant du public ;
- compétitions sportives de plein air : pour les pratiquants amateurs 2 500 personnes. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes ;
- reprise des festivals de plein air debout : 4 m² par festivalier. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.
- concernant les discothèques, leur fermeture fera l'objet d'une clause de revoyure mi-juin afin de définir les conditions de réouverture.

LE PASS SANITAIRE

Le pass sanitaire s'appliquera à partir de 11 ans et ne sera exigé que dans les situations de grands rassemblements, où le brassage du public est plus à risque au plan sanitaire. En aucun cas, il ne s'agira d'appliquer ce pass dans la vie quotidienne des Français.





LA SAINT-GERM'NATURE, UNE COURSE TRAIL & MARCHE NORDDIQUE

a SAINT-GERM'NATURE est une COURSE TRAIL DÉCOUVERTE ET MARCHE NORDIQUE de 13 km qui se déroulera le DIMANCHE 04 JUILLET 2021 à Saint-Germain-Laval.

Ces deux épreuves se dérouleront sur des chemins et sentiers de la commune. Une partie empruntera de petites routes traversant plusieurs hameaux de la commune pour rejoindre le stade de Pontville - Jean-Pierre Masterlinck - (départ et arrivée) par les bords de la Seine. (voir détail du parcours ci-dessous).

Sur un circuit sélectif de 13 kilomètres dont 65% en terrain naturel parcourant les deux coteaux du vallon de la commune, les participants pourront faire valoir leurs atouts sportifs. Nous n'oublierons pas les enfants qui pourront durant la course se lancer pour un parcours de 1 km sur le stade (inscription sur place en présence des parents).

Nous avons voulu associer une sensibilisation écologique et environnementale supplémentaire à cette manifestation. Et ce que nous avons souhaité faire en mettant sur pied ce projet sportif : La Saint-Germ'Nature le 4 juillet 2021 en signant une convention tripartite avec le SIRMOTOM.

Ce projet est initié par notre association, « Vivre à Saint-Germain-Laval ». Notre association a pour but de promouvoir la vie de la commune par l'organisation, la réalisation et la gestion d'activités sportives, socio-culturelles, écologiques et environnementales.

Le soutien de l'équipe municipale actuelle, nous apporte une contribution indispensable et un investissement important pour la concrétisation de ce futur évènement. Promouvoir la culture, le sport et continuer le soutien à la vie associative est un engagement initial de la municipalité qu'elle met au service de toutes les structures et associations de la commune.

De nombreux partenaires référencés se sont d'ores et déjà engagés à nos côtés selon des actions diversifiées : matérielle, financière, technique, humaine : le Crédit Agricole, la MAIF, Carrefour, Décathlon, Citroën-Gueudet Ecuelles, Grand Frais, la Pharmacie Mercier, la Gâtine bière du Gâtinais, Brioche Pasquier, Le Département 77, la République de Seine-et-Marne, Caumont Habitat, Tombois Chauffage Climatisation, Martin Alexandre (Plombier chauffagiste) et avec l'aimable participation du service communication de la CCPM.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre!

Certes la situation sanitaire nous interpelle et nous inquiète quant à la tenue de toutes les manifestations. Soyons confiants et vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire soit sur la plateforme dédiée https://protiming.fr/Runnings/detail/5739 en précisant la date, le nom de la course ou par courrier encontactant Michel Husson, organisateur et président de l'association au 06 83 02 84 35 ou michel.husson1@free.fr qui pourra vous renseigner et vous envoyer le bulletin d'inscription et le règlement.



Vous pouvez aussi nous retrouver en consultant le calendrier running 2021 du 77 du Comité Départemental des Courses Hors Stade qui a validé le projet de la course sur www.cdchs77.com.

Nous comptons sur votre enthousiasme pour participer à ces deux compétitions et faire passer l'information à tous vos amis coureurs ou marcheurs.

Merci à vous et à très bientôt lors de la Saint-Germ'Nature.

Michel Husson, Organisateur



HOMMAGES A JEAN TYCHENSKY





Conseiller Municipal à Saint-Germain-Laval 2001 - 2020



Vice-président de la CCPM 2003 - 2020



Pour certains, tu étais une simple connaissance, un collègue, un voisin, un élu, ... Pour d'autres un ami, un parent...

Tout le monde est là. Nous sommes tous réunis pour te dire adieu et te rendre ce dernier hommage.

Ta disparition nous rappelle comme une évidence que nous ne sommes finalement que bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque seconde, de chaque minute...

J'ai été très heureux que tu m'en accordes quelques-unes... Ce temps si précieux que tu savais nous accorder.

Toujours là, fidèle au poste... Toujours positif, optimiste devant l'éternel, toujours tourné vers les autres, à l'écoute, tu savais t'adapter et te mettre à la portée de l'autre.

Tu as été tout autant dévoué et engagé pour notre pays que tu l'as été pour notre territoire et pour notre commune.

Je garderai en moi le partage de tes connaissances envers l'histoire et le patrimoine de ton pays.

Ta rigueur et ta passion pour cette histoire, nous ont permis de travailler durant de nombreuses heures sur le livre La Grande Guerre de Saint-Germain-Laval « La Voix des Chênes », cher à ton cœur, retraçant la 1^{ère} guerre mondiale et dernièrement, de rédiger la synthèse historique de notre église Saint-Germain-Saint-Laurent que nous devions remettre à la Fondation du Patrimoine.

Nous avons partagé tant de choses ensemble durant ces nombreuses années, que nous ne referons plus jamais le monde, que nous n'aurons plus nos discussions interminables, autour de bons whiskys.

Tu ne m'as pas prévenu, tu ne m'as pas dit à quel point il serait difficile de me trouver ici pour t'accompagner dans ton dernier voyage.

Tu laisses et tu laisseras un vide immense derrière toi.

C'est avec beaucoup de tristesse et de compassion que nous présentons nos plus sincères condoléances à tes enfants, à ta sœur et à ta famille pour leur témoigner notre soutien dans ce moment douloureux.

Nous garderons dans nos souvenirs ta bonne humeur, ton rire et ta bonté.

Repose en paix, Cher Ami Jean.



Lecture faite par Olivier MARTIN lors de l'inhumation au cimetière de Saint-Germain-Laval



C'est avec beaucoup de peine et beaucoup de tristesse que nous sommes réunis aujourd'hui autour de Jean.

Comme beaucoup d'entre nous, j'ai découvert Jean Tychensky en 2001 lorsqu'il a été élu au sein du Conseil municipal de Saint Germain Laval.

Je m'en souviens comme si c'était hier puisqu'il avait été choisi au sein de son équipe pour devenir Adjoint au Maire en charge des finances communales et plus particulièrement à l'époque à leur redressement et que notre premier contact téléphonique avec lui, en ma qualité de Président du SITCOME, avait été pour le moins « sportif ».

Mais dès ce jour j'ai perçu tant les valeurs que la valeur de Jean et s'est nouée une relation de travail et de respect qui a duré 20 ans.

Jean était un homme droit et travailleur, sincère et honnête.

Il ne faisait pas parti de la génération d'internet et ne passait pas ses journées sur les réseaux sociaux à vanter son action ou à s'agiter pour se donner l'impression d'exister ou de faire quelque chose ou parfois de le faire croire.

Jean œuvrait beaucoup, mais discrètement et sans jamais rien attendre en retour.

Il partait du principe que dès lors qu'il s'était engagé, son devoir était de faire, et de faire bien. Il n'attendait pas, ni ne demandait pas, de remerciement en retour.

Jean était un taiseux, pour qui les notions de travail et surtout de servir étaient essentielles.

Homme loyal, fidèle et actif dans sa vie publique, il était aussi un père et un mari soucieux de sa famille dont il était très fier.

Famille étendue en 2003 lorsqu'il a rejoint l'exécutif de notre Communauté de Communes dans laquelle il s'est investi sans compter son temps ni son énergie.

Arrivé souvent le premier, parti le dernier, il était avec ses collègues mais aussi l'ensemble du personnel toujours présent et accessible.

Impliqué et pointilleux lorsqu'il s'agissait de son travail, il n'en était pas pour autant ennuyeux ou austère.

Homme sympathique, jovial, d'humeur constante, cultivé, il ne manquait jamais un café avec les agents avant la prise de service, ni une réunion amicale et prenait toujours le temps d'échanger avec chacun.

Sa culture, il l'a mise au profit de ses livres, de la mémoire historique locale, avec toujours le souci de la rigueur historique et l'appropriation facile du lecteur.

Aux côtés d'Yves Jégo pendant 13 ans puis de moi-même, il a été le grand argentier de notre collectivité, rigoureux, parfois ruqueux, mais tellement attaché à la bonne utilisation



de l'argent public, tellement attaché à la transparence et à la pédagogie de l'action politique.

Tous nos jeunes collègues ont apprécié tant son écoute que ses bons conseils qu'ils donnaient toujours avec modestie.

Comme le rappelait mon prédécesseur Yves Jégo, « il fut l'incarnation du dévouement à son pays et notre territoire. Homme de rigueur et d'engagements, fidèle en politique comme en amitié, il jugeait sévèrement les trahisons et les coups bas. »

Nous ne sommes que de passage et c'est bien pour cela que nous devons lors de notre courte existence donner le meilleur de nous-même, apporter sa pierre à notre société pour qu'elle apporte elle-même l'épanouissement personnel dans le développement collectif.

Indéniablement, la vie de Jean fut intense et lorsqu'il a décidé, à sa retraite de donner son temps à notre collectivité, il ne l'a pas fait pour s'occuper, il ne l'a pas fait pour sa gloire personnelle, il l'a fait d'abord pour servir, servir ses concitoyens et son territoire, comme il a servi auparavant notre pays et notre patrie.

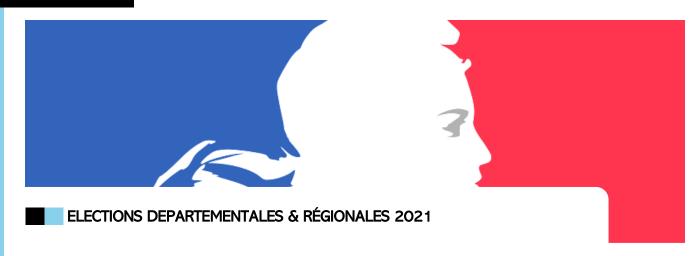
20 ans plus tard, nous ne pouvons qu'une fois de plus le remercier de ce qu'il nous a apporté, de ce qu'il était, de ce qu'il a fait.

Jean, je garderai de toi un souvenir indélébile, je te remercie de ta fidélité, de ton action et de ton amitié.



Jean-Marie ALBOUY Président de la C.C. du Pays de Montereau

Lecture faite par Jean-Marie ALBOUY lors des obsèques en la Collégiale Notre-Dame-et-Saint-Loup de Montereau-Fault-Yonne



DATES | LES 20 & 27 JUIN 2021

es conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton.

Les prochaines élections auront lieu aux dates suivantes :

- 1^{er} tour : 20 juin 2021 / - 2^d tour : 27 juin 2021

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux et départementaux, élus chacun pour une durée de 6 ans. Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

LIEU DES BUREAUX DE VOTES | BUREAUX DE VOTES N°1 & N°2 - SALLE DES FÊTES DE L'ORÉE DE LA BASSÉE

DISPOSITIONS POUR LES SCRUTINS

Pour ces scrutins, des aménagements sont prévus :

- chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France);
- les horaires des bureaux de vote fixés de 8h à 18h pourront être étendus par arrêté préfectoral pour limiter les croisements de personnes;
- une même personne pourra présider le bureau de vote pour les élections régionales et les élections départementales et une même personne pourra faire fonction de secrétaire des deux bureaux dès lors qu'ils seront situés au même endroit;

- le double dépouillement pourra être fait par les mêmes personnes ;
- trois semaines avant le premier tour, les maires devront signaler les personnes non encore vaccinées susceptibles d'être membres des bureaux de vote. Ces personnes pourront alors se voir proposer une vaccination. L'État fournira également des autotests aux communes;
- l'État devra fournir aux communes pour chaque bureau de vote les équipements de protection sanitaire adaptés (masques...).



VOTE PAR PROCURATION | COMMENT FAIRE LA DÉMARCHE?

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire.

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le téléservice, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne ;
- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet ;
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

TELESERVICE | NOUVEAU TÉLÉSERVICE, MAPROCURATION

e ministère de l'Intérieur propose depuis le 6 avril 2021 une télé-procédure intitulée <u>Maprocuration</u> pour tous les futurs scrutins.

Grâce à ce nouveau dispositif numérique, un électeur peut voter par procuration pour toute élection (municipales, départementales, régionales, législatives, présidentielle...) ou référendum. Cette télé-procédure a notamment été ouverte dans la perspective du double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin 2021. Elle constitue une réelle modernisation de la procédure d'établissement des procurations.

- Les électeurs, qui pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr;
- Les 100 000 policiers et gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs devront toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit;
- Les services communaux pour lesquels le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

UN GAIN D'EFFICACITÉ ET DE CONFORT POUR TOUS

Le dispositif <u>Maprocuration</u> permettra également de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

En outre, l'usager sera informé par courrier électronique de l'avancée de sa démarche et sera assuré de la bonne prise en compte de sa procuration, même si elle est faite peu de temps avant l'élection.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?





Toutes les communes de plus de 5 000 habitants doivent réaliser ou participer financièrement à la réalisation et à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Notre territoire ne dispose toujours pas de cette aire d'accueil.

Depuis plusieurs semaines, sous l'impulsion du président, des vice-présidents et de plusieurs maires de la CCPM, des échanges ont débuté avec les communautés des gens du voyage afin de comprendre leurs attentes et de réfléchir conjointement à une proposition de terrain idéal pour les accueillir pendant la période des grands mouvements de l'été.

L'année dernière, la nouvelle équipe municipale avait dû faire face à des arrivées sur les secteurs de Nanon et de Saint Pierre, par 3 fois.

Des conventions avaient été signées, en présence de la médiatrice de l'association Le Rocheton (association mandatée par la Préfecture et le Département pour assurer la médiation avec les communes), pour définir les montants des dédommagements de leur consommation en eau potable et en électricité (entre 15 € et 20 € /caravane /semaine).

A ce jour, aucune solution n'a pu aboutir malgré les différents efforts de chacun...

VANDALISME ET INCIVILITÉS

L'acte de vandalisme consiste à détruire, dégrader ou détériorer volontairement le bien d'autrui.

Ces actes coûteux financièrement, restent à la charge de chaque administré, même si chacun d'entre nous, n'est pas responsable.

Nous avons voulu vous alerter et vous sensibiliser sur les différents exemples d'actes de vandalisme dont votre commune est victime depuis plusieurs années.

Tags, graffitis et autres inscriptions non autorisés sur un mur, détériorations sur un panneau de signalisation, destruction d'abribus, détérioration de bâtiments publics, bris de fenêtres

ou de vitrines de magasin... sont punis jusqu'à 2 ans de prison et 30.000 € d'amende.







DÉCHETS, DÉJECTIONS, ..., OU TOUT AUTRE OBJET DE QUELQUE NATURE QU'IL SOIT. STOP AUX INVICILITES!

Protégeons et respectons nos agents municipaux, les agents de collecte, notre environnement. Préservons notre village!

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°19ARS41SE RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Extrait - article 4 / Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage [...] sont autorisées :

- ✓ de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi,
- ✓ de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi et de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.





es premières soirées destinées aux ados de notre commune ont eu lieu lors de l'été 2020. Malgré un contexte sanitaire compliqué, celles-ci ont vu le jour grâce à l'implication sans faille de tous les acteurs de la commune.

Les soirées ont débuté par le rappel des consignes de sécurité et des règles sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

24/07: « SOIREE BBQ » (24 participants)

Réunis autour d'une grande table, nos ados ont commencé à se régaler de merguez, de poulet, de salades...

La soirée s'est poursuivie et s'est orientée sur des activités de groupe : jeux de cartes pour les uns, foot ou baby-foot pour les autres..

Puis un jeu collectif improvisé a fini de clore ce moment convivial et « bon enfant ».

« On s'est bien éclaté » pouvait-on entendre dans la bouche de certains ! ».

07/08: « SOIREE DE L'HORREUR » (19 participants)

Malgré une chaleur écrasante, tout a été mis en place pour que nos ados passent une soirée « FRISSON ». Canapés, tapis, pop-corn, bonbons et boissons les ont accueillis dans la Salle du Ru de l'Etang, calfeutrée pour l'occasion.



Les 2 films projetés les ont embarqués dans le monde de l'horreur et de l'angoisse. Frissons garantis !!!

21/08 : SOIREE « PIZZAS / DUELS » (17 participants)

Les pizzas ont été commandées chez House Food (commerce de la commune). Merci à Jason pour la qualité de ses produits, son implication et sa volonté de participer à de



tels événements (il a offert des Onions Rings (oignons frits) à nos ados !).

Après avoir dévoré les pizzas, nos jeunes se sont affrontés, par équipe, sur les différents ateliers mis en place par l'équipe d'animation du Centre de Loisirs.

Ils se sont vraiment amusés en allant d'un atelier à l'autre dans les rires et la bonne humeur.

Un bilan extrêmement positif.

Nos ados ont trouvé des moments pour se réunir dans un cadre sécurisé et encadré, rassurant pour leurs parents.

Le Conseil Municipal poursuit son projet et d'autres animations leur seront proposées.

Remerciements

L'équipe municipale tient à souligner l'implication du personnel municipal et de l'équipe d'animation.

Merci à l'ensemble des animatrices et animateurs présents. Merci aux élus qui se sont impliqués, tant pour la cuisson des viandes lors du barbecue que par leur présence à chaque soirée pour assurer la sécurité de nos ados et le nettoyage et rangement des équipements utilisés.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler qu'une adresse mail est à disposition des ados : adostgerm77@gmail.com

Celle-ci a été mise en place afin qu'ils nous communiquent leurs idées, leurs envies pour les futurs événements organisés pour eux.

C'est de l'échange et de la volonté de chacun que la toute nouvelle STRUCTURE ADOS continuera à vivre.

Nathalie DUHAMEL,

Conseillère Municipale Déléguée à la Jeunesse auprès du 2^{ème} Adjoint au Maire

RENTREE SCOLAIRE 2020 - 2021

Cette rentrée scolaire fut une première à plus d'un titre :

- **Première,** pour le nouveau conseil municipal installé depuis le 23 mai 2020 ;
- Première, compte-tenu du contexte sanitaire, port du masque pour les enseignantes, les ATSEM, les agents et la désinfection des locaux pour les agents de service;
- Première, pour les élèves de CM1/CM2 de la classe de Madame LEGRAIN qui ont pris possession des nouvelles classes modulaires installées durant l'été 2020;
- Première, pour tous les élèves de Courbeton qui ont découvert leur cour de récréation refaite en enrobé, mais sans les peintures au sol des jeux qui seront refait durant l'été 2021;
- Première, pour les enfants de petite section qui découvrent l'école, avec l'ensemble des peintures au sol des jeux extérieurs refaites à neuf et en couleur par nos agents des Services Techniques;

 Première, pour les enfants de CP qui, après avoir été les « grands » de la maternelle, deviennent les « petits » de l'école élémentaire.

Malgré toutes ces premières fois, cette rentrée 2020 a été une réussite pour l'ensemble des équipes éducatives et municipales qui œuvrent chaque jour pour le bienêtre de nos enfants.

Une autre première verra le jour cette année, sous l'impulsion de Nathalie DUHAMEL, Conseillère Municipale Déléguée à la Jeunesse.

En effet, le Conseil Municipal des Enfants (CME) est en cours de création en collaboration avec la Directrice et des enseignantes de l'école élémentaire de Courbeton.

Cette année, les effectifs de nos écoles sont les suivants : 107 enfants à l'école maternelle et 214 enfants à l'école élémentaire.

Christophe FAGIS, 2^{ème} adjoint au Maire en charge de l'enseignement et de l'enfance







NOUVEAU MATÉRIEL ACHETÉ PAR LA NOUVELLE MUNICIPALITE POUR ÉQUIPER LA MATERNELLE











RAPPEL CONCERNANT LE PAIEMENT DES FACTURES DE PÉRISCOLAIRES



l a été constaté, depuis plusieurs mois, que certaines familles omettent, volontairement ou non, de régler leurs factures de services périscolaires.

Nous tenons à vous rappeler que les factures doivent impérativement être réglées avant la date butoir indiquée sur celle-ci de 3 façons différentes possibles : en ligne par CB - en espèces - par chèque en mairie.

Pour votre information, les procédures d'impayés représentent un coût supplémentaire à la charge des familles.

La nouvelle équipe municipale assure un suivi régulier des retards de paiement et se tient à votre disposition pour toute difficulté que vous pouvez / pourrez rencontrer.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration.

Michel FONTAN,

Conseiller municipal délégué

en charge du Suivi des Impayés et de la Projection Budgétaire

LE CENTRE DE LOISIRS « NATHALIE » PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Our cette fin d'année 2020, les enfants du centre de loisirs ont pu réaliser de nombreuses activités pendant la première semaine des vacances de Noël.

Ils ont créé une multitude de décorations pour la maison : des boules de Noël, des bougeoirs, des sapins décoratifs ou encore des centres de table.

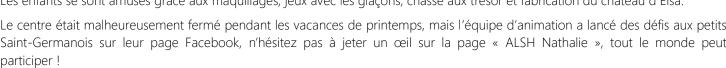
Ils ont également fait des jeux sportifs, des grands jeux et la semaine s'est achevée avec grand goûter de Noël.

Lors des vacances d'hiver de Février 2021, c'est la magie des mondes de glace qui était à l'honneur avec de nombreuses activités manuelles et

sportives sur les thèmes de la Reine des Neiges, du Yéti ou encore de l'Age de glace.

Les enfants se sont amusés grâce aux maquillages, jeux avec les glaçons, chasse aux trésor et fabrication du château d'Elsa.

Le centre était malheureusement fermé pendant les vacances de printemps, mais l'équipe d'animation a lancé des défis aux petits Saint-Germanois sur leur page Facebook, n'hésitez pas à jeter un œil sur la page « ALSH Nathalie », tout le monde peut participer!



AU PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2021

En juillet, les animateurs vous accueilleront au rythme des années 80, préparez-vous ça va swinguer!

Et en août, le centre de loisirs changera d'ambiance pour entrer dans le monde des jeux vidéo.

Noémie CHIANESE, Directrice ALSH Nathalie







Rennes

Nantes

Saint-Jean-de-Monts, Vendée

Angers

Niort

E5

La Rochelle

CAMPS DE VACANCES - ÉTÉ 2021



our cet été, la Municipalité propose un séjour à la mer à Saint Jean de Monts. Il se déroulera du 19 au 29 juillet 2021 pour 24 enfants (maximum) de notre commune de 6 à 14 ans. Le transport est inclus et se fera en car avec un départ et un retour à Saint-Germain-Laval.

2 groupes d'âge ont été proposés : 6-9 ans avec « Multi-activités en Vendée » et 10-14 ans avec « Du vent dans les voiles ».

Saint Jean de Monts

À 6 km de Saint Jean de Monts et à 12 km de Saint Gilles Croix de Vie, le centre est implanté dans une vaste pinède de 2,5 hectares à 1 km de l'Océan. Terrains de foot et de volley, piscine, murs à graffiti, potager...

VENDÉE - 6/14 ANS

Hébergement

Chambres de 4 à 6 lits avec douche et lavabo. Capacité d'accueil du centre : 90 enfants.

Transport

Voyage en car de jour Départs de Saint-Germain-Laval

6-9 ans

Multi-activités Vendée

Au cœur du plus beau parc d'attraction du monde, viens à la rencontre des chevaliers. des Vikings, tout au long d'une journée riche en émotions. Profite de la plage et découvre l'univers médiéval avec de nombreuses activités du temps des chevaliers, des châteaux forts et des grands banquets.

ACTIVITÉS

- SORTIE AU PUY DU FOU
- ÉQUITATION
- BAIGNADE MER + PISCINE
- JEUX DE PLAGE
- CAMPING
- RANDONNÉES
- GRANDS JEUX





10-14 ans

Du vent dans les voiles

Situ aimes les sensations fortes, viens t'initier à la pratique du char à voile sur la plage de St Jean de Monts et roule à la vitesse du vent. Sors du quotidien et apprends à exprimer ta créativité ou simplement à t'amuser avec les activités artistiques et ludiques qui te seront proposées.

ACTIVITÉS

- CHAR À VOILE
- BAIGNADE
- VTT
- CAMPING
- CUISINE
- BRICOLAGE
- GRANDS JEUX.



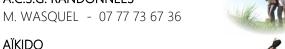






LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

A.C.S.G. RANDONNEES



ARTS « LEZARTISTES »

Mme SILVERT - 01 64 23 00 69

M. ROUSSET - 06 43 73 88 32

BRODERIE

Mme SALINAS - 01 60 96 27 39

CLUB DE L'AGE D'OR

Mme DELBEAU (Au club) 01 64 31 07 36



DENTELLE AUX FUSEAUX

Mme PFISTER - 06 31 86 33 71

ECHECS « LE ROI MAT »

M. LE MAY - 06 07 58 72 18

ESL ST-GERMAIN-LAVAL FOOTBALL M. VENEL - 06 75 02 13 94

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. » M. DAUVET - 03 86 66 27 46

JUDO

M. PIERDET - 06 14 53 51 68



KARATÉ DO SHOTOKAN

M. MALOUBIER - 06 13 47 77 21

LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35

LES AMIS DU PATRIMOINE

Le bureau

« LES COUSETTES DE ST-GERMAIN-LAVAL »

Mme DODET - 01 64 32 29 38

MUSCULATION & REMISE EN FORME SGL

PÊCHE A LA MOUCHE

M. BICHOT - 01 64 17 08 52

PREMIER JOUEUR

Mme MERBAH - 07 67 02 00 04

SAINT GERM' VTT

M. JACQUIN - 06 23 81 87 80

TIR A L'ARC

M. BACQ - 06 24 55 20 91

VIVRE A SAINT-GERMAIN-LAVAL

M. HUSSON - 06 83 02 84 35

YOGA

Mme SCHMITT- RUBIO - 06 33 33 85 94



M. DOISY - 06 11 03 50 69











LA VIE ASSOCIATIVE FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA COVID-19

epuis l'année dernière, la vie associative a été fortement impactée par la crise sanitaire. En 2020, les activités s'étaient arrêtées brusquement. Au mois de juin 2020, certaines associations avaient repris en établissant un protocole sanitaire.

Lors du vote du budget 2020, la municipalité avait attribué un montant de subvention conséquent (57.000 €).

Nous avions travaillé durant l'été à la reprise de l'activité associative, le Forum des associations avait pu se tenir à la rentrée, le samedi 5 septembre 2020.

Durant tout l'après-midi, vous avez pu parcourir les stands du Forum à la rencontre des représentants des associations. Qu'elles soient sportives, artistiques, culturelles ou caritatives, il existe un choix d'activités adaptées à toutes et à tous.

De la rentrée aux vacances de la Toussaint, la Covid a permis aux associations de débuter l'année de façon « normale » avant d'être à nouveau perturbée. La fermeture des associations par arrêté préfectoral a été appliquée dès le 19 octobre. Fin 2020, la reprise des activités sportives en extérieur a été autorisée.

Certaines associations ont repris leurs activités en janvier ; avant d'être une nouvelle fois perturbées avec le couvre-feu et en avril avec le confinement. Durant plusieurs mois, seuls les mineurs de moins de 11 ans ont été autorisés à pratiquer leur sport en extérieur, avec un protocole strict de leur fédération.

Cette année encore, le conseil municipal maintient son engagement auprès des associations, les subventions accordées correspondent aux différentes demandes.

Nous espérons que des jours meilleurs arriveront et que les projets de chacun puissent voir le jour en 2021 et en 2022.

Nous vous annonçons d'ores et déjà l'organisation du Forum des Associations le samedi 4 septembre 2021.

Fabien DECOURT,

6ème Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Vie Associative, des Relations Economiques de Proximité

ASSOCIATION « 100 FAMILLES » REMPLACÉE PAR

Jous cherchez une activité physique pour la saison à

Que vous ayez juste besoin d'un renforcement musculaire ou envie de « soulever de la fonte », la salle de musculation, située sous la salle des sports, vous accueille toute la semaine. Les jeunes (à partir de 16 ans), les moins jeunes, les anciens, les hommes comme les femmes peuvent s'y inscrirent. L'ambiance est au travail mais on n'oublie pas la bonne humeur!

L'équipement de la salle permet à chaque adhérent de progresser à son rythme. Des parcours sont d'ailleurs proposés en fonction des capacités et des motivations de chacun.

Si vous désirez des informations, n'hésitez pas à contacter Frédérique au 06 95 83 64 66 ou Stéphane au 06 31 44 58 85 ou de laisser un message sur le répondeur pour que nous puissions vous rappeler.

La salle est ouverte du lundi au vendredi de 17h à 20h. Ouverture le samedi de 9h à 12h selon la demande.

« MUSCULATION & REMISE EN FORME SGL »

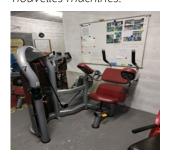
Pour les habitants de Saint-Germain-Laval, la cotisation annuelle s'élève à 50 € pour les jeunes et 80 € pour les adultes.

Les « extérieurs » devront s'acquitter d'une cotisation de 70 € pour les jeunes et 100 € pour les adultes. Possibilité d'inscription de 3 à 6 mois.

M. BONNAMOUR,

Président

En attendant la réouverture de la salle de musculation, nous vous informons que nous avons investi dans quatre nouvelles machines.





ORIENTATION DEVELOPPEMENT EMPLOI

'O.D.E. est une Association Intermédiaire conventionnée par le Conseil Départemental, la DIRECCTE, l'Etat et la Préfecture. Elle propose un service de « Mise à Disposition » de ses salariés auprès des particuliers, collectivités, associations, entreprises etc., pour offrir un ensemble de « prestations de services » adaptées aux besoins et situation de chacun en privilégiant l'emploi local, un accompagnement et un suivi clientèle de proximité.

Vous êtes tous concernés :

- utilisateurs potentiels de services (particulier, entreprise,
- à la recherche d'un emploi, ODE recrute sur votre secteur géographique.

O.D.E., en sa qualité d'employeur, se charge de toutes les démarches administratives.

Un fonctionnement facile, sans engagement et une facturation à l'heure sans TVA.

Les emplois familiaux ouvrent droit à l'avantage fiscal (déduction ou crédit d'impôt à 50%).

Pour tous renseignements:



54 avenue du Général de Gaulle - 77130 Montereau Tél.: 01 60 57 54 01 - 06 07 46 32 94 www.ode77.fr

MISSION LOCALE DU BASSIN ECONOMIQUE DE MONTEREAU

La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

Permanence à la Mairie, de 13h45 à 17h30, les mardis :

08 et 22 juin 2021

Pour prendre rendez-vous, contacter le 01 60 57 21 07





JUIN

20 & 27 juin 2021

> Elections Départementales & Régionales

Salle de l'Orée de la Bassée

JUILLET

04 juillet 2021 dès 9h00

 La Saint-Germ'Nature (course Trail Découverte et Marche Nordique de 13 km)

Stade de Pontville

13 juillet 2021 à 20h

> Retraite aux flambeaux

Départ Place Jean Jaurès à Gardeloup

et à partir de 21h

 > Guinguette (restauration et soirée dansante pour les St-Germanois.es.)

Stade de pontville

Du 19 au 29 juillet 2021

> Camps de vacances Saint-Jean-de-Monts (85)

30 juillet 2021 (17h30 - 19h30)

> Spectacle Centre de Loisirs Salle de l'Orée de la Bassée

AOÛT

27 août 2021 (17h30 - 19h30)

SAINT

LAVAL

GERMAIN

> Spectacle Centre de Loisirs Salle de l'Orée de la Bassée

SEPTEMBRE

02 Septembre 2021

> Rentrée des classes

04 Septembre 2021 de 14h à 17h30

> Forum des Associations Stade de Pontville

25 septembre 2021 à 14h

> Nettoyons la nature !
RDV Salle de l'Orée de la Bassée

25 septembre 2021 à 20h30

> Loto au profit de l'église de Saint-Germain-Laval

Salle de l'Orée de la Bassée



OCTOBRE

17 octobre 2021 de 9h à 17h

> Puces des couturières (restauration sur place)

Salle de l'Orée de la Bassée

23 octobre 2021 à 9h30

> Chantier citoyen de plantations City stade de NANON

30 octobre 2021 de 14h à 17h

> Après-midi Halloween (réservé aux enfants - goûter, musique & maquillage)

Salle de l'Orée de la Bassée



Information:

En raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, toutes les manifestations inscrites dans l'agenda peuvent être modifiées, reportées voire annulées.

Nous vous demandons de consulter régulièrement le site internet **www.saint-germain-laval.fr**, l'application **PanneauPocket**, **Facebook** et les **panneaux d'affichage** de la commune.

« ST GERMAIN LAVAL AVENIR »

CONTRE LE BUDGET PREVISONNEL DU CONSEIL PUBLIC DU 14/04/21

Le groupe majoritaire a décidé de mettre en place une police municipale ce qui n'était pas inscrit dans leur programme électoral.

Cet investissement impactera financièrement, de manière définitive et cela pour bon nombre d'années les finances communales achat d'un véhicule 40 000€, les charges du personnel et les locaux

Pourquoi installer cette police ? Sommes-nous prêts à en subir les coûts ?

Quels critères définissent ce choix ? Alors que la police Nationale de Montereau opère sur notre commune Quels sont les taux de l'insécurité ?

Autre projet onéreux budgétisé UNE AIRE DE JEUX - 100 000€.

Avec la crise sanitaire, nous pensons que cela n'est pas la priorité car ces projets coûteux mettront à mal les finances de la commune.

La majorité a basé sa campagne sur le CCAS et le POLE SANTE.

Que Fait le CCAS pour vous ? Où en est le Pôle Santé ?

En tant qu'opposition municipale nous nous efforçons de faire entendre notre voix et la vôtre lors des conseils publics car M. LE MAIRE ne vous accorde pas ou peu la parole.

Notre rôle, est de défendre les droits et intérêts de chacun.

En effet, nous sommes la plupart du temps informés au dernier moment des réunions publiques et de leur contenu.

Nous vous informons que nous sommes contraints de rédiger cet article sous 48H avec un espace réduit.

MALGRE TOUT NOUS CONTINUERONS D'ŒUVRER AU MIEUX POUR VOUS, CELA RESTE ET DEMEURE NOTRE OBJECTIF PRINCIPAL.

PRENEZ SOIN DE VOUS

C. KONATE, F. REFAFA, L. BOUPHAVANH, F. MADELENAT « SAINT GERMAIN LAVAL AVENIR »



AGIR ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Dès notre installation le 23 mai 2020, l'équipe Agir Ensemble œuvre quotidiennement pour le bien-être des Saint-Germanoises et des Saint-Germanois.

La crise du Covid-19 a fortement impacté la mise en place de notre programme et nos actions municipales.

Depuis le printemps 2020, la vie de chacun est bouleversée. Le C.C.A.S. œuvre en toute discrétion tant auprès des séniors, que des familles en difficulté, en apportant un soutien financier et/ou alimentaire, moral, administratif, un service d'accompagnement, d'écoute et d'intervention. Il s'est également engagé, dès le début de l'ouverture des centres de vaccinations en France, pour inscrire et accompagner nos séniors à celui de Montereau. D'autres actions sont en cours avec notamment par la programmation d'ateliers pour nos SENIORS, 55 ans & +.

Des investissements étaient déjà engagés par nos prédécesseurs :

- réhabilitation de l'école de Courbeton (préfabriqué, cour, préaux);
- réhabilitation de l'église, dont la phase 2 sera lancée prochainement (la restauration des façades et de la toiture de la sacristie pour un montant de 331.326,99
 € HT (travaux subventionnés à 80% par l'Etat, la Région et le Département).

Au cours de ces chantiers, nous avons dû faire face à des dépenses supplémentaires imprévues qui ont été réalisées grâce à une gestion économiquement responsable.

Malgré les surcoûts imposés par les différents protocoles sanitaires, notamment en matière de personnels, de produits d'entretiens, ..., pour assurer la désinfection

imposée des différents établissements recevant du public, nous continuons à assurer notre mission de service public.

Outre ces difficultés, le budget 2020 présente un excédent nous permettant d'inscrire nos projets, dont le bien-être de nos enfants avec l'aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes enfants de la commune (estimation globale de 100.000 € HT).

Pour le bien-être de chacun, nous nous devons d'agir sur la sécurité et la salubrité de notre commune : nous constatons depuis notre arrivée diverses infractions (dépôts sauvages, déchets d'animaux, incivilités, conflits de voisinage, vandalisme, dégradations, ...) qui nous conduisent à réfléchir au renforcement de la sécurité sur notre territoire, par l'embauche d'un Policier Municipal.

Les autres points prévus à notre programme pour les 5 années à venir sont toujours d'actualité et seront menés, de front, par l'équipe Agir Ensemble.

Une équipe dont l'action est guidée par la détermination, le sens des réalités, les valeurs de solidarité et de respect des autres.

Une équipe qui, en alliant expérience, compétence et jeunesse, incarne sécurité et dynamisme.

Une équipe à votre écoute, proche de vous, disponible, unie autour de projets concrets et réalistes que nous souhaitons pour notre village, pour Vous.

Nous devons continuer à rester vigilants, à respecter les règles de distanciation sociale, à nous protéger et protéger les autres. Prenez soin de vous !

Groupe majoritaire Agir Ensemble Pour Construire Demain



NAISSANCE: 4 ACTES

NOULEZ Philéas	24 Janvier 2020
AHAMADA Saiym	02 Février 2020
HENNION Ange	02 Juillet 2020
THUILLEAUX GUICHARD Paul	06 Août 2020

Certaines naissances ne figurent pas ci-dessus car notre service d'état civil attend l'autorisation des parents.

MARIAGES: 7 ACTES

DIEUX Emmanuel et JOLLIVET Corinne	15 Février 2020
ANDRES Michel et BAAIOU Naïma	27 Juin 2020
BLONDEL Pierre-Hugues et LEVALLOIS Cindy	04 Juillet 2020
FARIA Quentin et NOTEBAERT Kimberley	25 Juillet 2020
BOURGAULT Luidgy et WIEGERT Fabienne	08 Août 2020
BEN AYACHI Roland et MAUCHIEN Estelle	05 Septembre 2020
VROMMAN Guillaume et GUIGUES Anne-Laure	03 Octobre 2020

DÉCÈS: 18 ACTES

DECES. 16 ACIES	
ROUSSEL Gilles	15 Janvier 2020
SAKRI Aldjia	18 Janvier 2020
LELOUP Claude	30 Janvier 2020
VEDEL Sylvie épouse LELOUP	10 Février 2020
GUSTIN Roger	13 Février 2020
COGNARD Edmond	20 Mai 2020
DIGNOIRE Jean-Luc	24 Mai 2020
ROCHE Yvette veuve COCHELIN	03 Juin 2020
GUERIN Mélanie	14 Juin 2020
ROY Jocelyn	08 Juillet 2020
WATIN-PIERSON Dominique	06 Août 2020
FOYART Annie-France veuve CAZENAVE-VERGEZ	26 Septembre 2020
FOUGERAIS Michel	03 Octobre 2020
STUPNICKI Caroline	25 Novembre 2020
FAVET Roger	05 Décembre 2020
PREYNAT Monique veuve BOIS	05 Décembre 2020
PATELLI Séraphin	09 Décembre 2020
CÓLIN Pascal	28 Décembre 2020
	THE IS NOT THE WAY TO SHEET THE WAY THE WA



SAINT LAVAL









- . Terrassement
- . Réalisation de tranchées
- . Taille de haies
- Débroussaillage
- . Dessouchage . Élagage

Aramburu Thomas Geoffroy Jordan

06.26.87.23.49

jomaspaysage@gmail.com

31 Rue de Bray 77130 Cannes Écluse

Nous sommes à votre service pour tout entretien et aménagement paysagé





Saint-Germain-Laval



Permanence du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux

Samedi: de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Coordonnées de la Mairie

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL Tél.: 01 64 32 10 62 - Fax: 01 64 32 90 69

contact@saint-germain-laval.fr

(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr

(inscriptions cantines, garderies et centre de loisirs)

communication@saint-germain-laval.fr

(publicités, articles et informations)

Site internet www.saint-germain-laval.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi: de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Samedi: de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

